CHAILL'INFOS

OCTOBRE 2015 – N°6

Le mot de Vincent

J'avoue être souvent attristé par le manque de tolérance de nos concitoyens, par cette animosité systématique qu'affichent certains, par cette agressivité à l'égard de tout et de n'importe quoi. Que ce soit le chien du voisin, le chant du coq, ou encore en notre village le sifflement (joyeux !) de notre petit train touristique, tout est prétexte à récrimination !… et pourtant comparée à la nuisance et à la promiscuité citadine, notre qualité de vie n'est-elle pas idéale ?

Dans mes réflexions du moment je m'étonne toujours de cette capacité inouïe qu'ont certains à former des associations « de défense », comme s'ils étaient réellement attaqués au péril de leur existence, afin de combattre des projets qui vont pourtant bien souvent dans le sens d'un réel progrès économique.

Je ne parlerai pas du projet d'incinérateur d'Échillais qui a déjà fait couler des flots d'encre alors qu'études et enquêtes publiques en avaient légitimé l'existence, mais je veux ici évoquer le projet de la Malconche.

Nos ostréiculteurs se battent sans cesse pour préserver leur profession, conserver au littoral un aspect productif tout en étant accueillant, et tout simplement sauver des emplois. Pour ce faire ils doivent jongler avec une législation complexe, quelquefois en contradiction avec leurs intérêts, et faisant souvent fi de la modernisation des entreprises.

Ainsi lorsque les études sur l'exploitation de la Malconche, procédé innovant de la production conchylicole a vu le jour, y a-t-il eu nombre d'interventions en tous genres, mais pour qu'enfin les pouvoirs publics accordent plein crédit à ce projet. Et crac… une série d'empêcheurs de tourner en rond est intervenu à nouveau bloquant momentanément la réalisation.

Qui sont-ils ? Pour la plupart des habitants de résidences secondaires, ou encore des plaisanciers en mal d'espaces qui réfutent le droit à une profession de poursuivre légitimement l'utilisation plusieurs fois séculaire de ses terrains d'exploitation. Eh oui ! Vous rendez-vous compte que nos navigateurs d'opérette sont dérangés dans leurs évolutions aquatiques et ludiques par des « intrus » qui osent leur ravir quelques hectares de vase et revendiquer le droit de travailler pour faire péniblement vivre les leurs ! Y'a plus de moralité ma bonne dame !

Le Maire, Vincent Griolet

Agenda

- **Dimanche 11 octobre** ..... Salon du bien-être - Salle des fêtes
- **Samedi 17 octobre** ..... Bal organisé par Seaside country - Salle des fêtes
- **Mercredi 11 novembre** ... Cérémonie. RDV 9 h 30 parking de la salle des fêtes
- **Vendredi 13 novembre** .. L'Hermione, le voyage extraordinaire Philippe Malherbe et Maxime Jamard - Accueil et conférence, 18 h , salle des fêtes
- **Samedi 14 novembre** ..... Loto organisé par le Club de loisirs de Chaillevette
- **Vendredi 20 novembre** .. Loto organisé par l'école de Chaillevette
- **Samedi 5 décembre** ..... Téléthon
- **Dimanche 6 & 13 décembre** ..... Élections régionales
- **Vendredi 11 décembre** .. Arbre de Noël des enfants après la classe

Un train plein comme une huître !

À la demande du Train des Mouettes, le CMAC (Comité Municipal d'Animation de Chaillevette) a organisé 4 repas à thème, animé par Piqthiu. Ces soirées ont permis aux touristes de découvrir nos produits locaux. Entre 50 à 100 personnes ont participé à chacun de ces repas, au cours desquels ils ont pu apprécier et découvrir le plat traditionnel de notre région : l'éclade. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces manifestations.

Déchèterie

La déchèterie de Chaillevette sera fermée pour travaux **du 14 septembre à fin décembre 2015**. Pendant cette période, les déchèteries de La Tremblade et Saujon seront ouvertes **6 jours sur 7**, du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Infos impôts

Depuis le 1er juillet 2015, les horaires du centre des finances publiques de Royan sont les suivants :
Centre des Finances Publiques de Royan :
1, rue des Cormorans 17205 Royan Cedex.

lundi	*mardi*	*mercredi*	*jeudi*	*vendredi*
9h à 12h	*9h à 12h*	*9h à 12h*	*9h à 12h*	*9h à 12h*
13h30 à 15h30	*13h30 à 15h30*	*13h30 à 15h30*	*13h30 à 15h30*	*13h30 à 15h30*

Les aventuriers des temps modernes…

Durant l'été, l'Hermione a refait le trajet que M. de La Fayette avait entrepris en 1780 pour venir aider les Américains à conquérir leur liberté. Deux habitants de Chaillevette ont participé à cette grande aventure, Philippe Malherbe, chef mécanicien, Maxime Jamard, gabier. Pour cette occasion, la mairie de Chaillevette organisera le 13 novembre à 18 h à la salle des fêtes une grande soirée pour rendre hommage à ces aventuriers des temps modernes. Tous les habitants de Chaillevette sont invités à venir à la rencontre de nos deux héros.

Le bus se déplace !

Toujours dans un souci de sécurité, l'arrêt de bus de la CARA se trouvant sur la D14 a été déplacé.
Afin d'en finir avec la dangereuse traversée de cette D14, l'arrêt a été implanté au bout de la rue du Maine Auriou, Côté rond-point de la cabane bleue.
Une mise en service à la mi-août a permis aux usagers de l'utiliser dès la rentrée.
Néanmoins, l'aménagement de ce site est à terminer.
- Marquage au sol d'emplacements pour le stationnement minute des véhicules,
- Installation d'un réverbère,
- Installation d'une poubelle.

Un parc à vélos est actuellement à l'étude.

Et la lumière fut…

Il est évident qu'un arrêt de bus bien éclairé est plus rassurant et sécurisant, surtout lorsque nous entrons dans une période où le soleil fait des grasses matinées et se couche tôt.
Un réverbère a donc été installé à l'arrêt, face à la place de Verdun.

Chaillevette en fête…

Le matin, des jeux pour les enfants

Chaillevette a fêté le 14 juillet sur la place de Chatressac

Le soir, la place de Chatressac s'est animée joyeusement pour un grand repas musical

Une guirlande de lampions a accompagné toute la population sur le port pour assister au traditionnel feu d'artifice tiré sur le bord de la Seudre

D'un port à l'autre…

Pour la fête du 15 août sur le port de Chaillevette, le succès fut au rendez-vous. Dans l'après-midi, des jeux sur l'eau ont fait la joie des jeunes.
La soirée, pendant laquelle les invités ont pu se régaler de produits locaux s'est poursuivie fort tard dans la nuit aux sons de musiques très dansantes.

« Jeudis Musicaux » à Chaillevette

L'heure est insolite pour un concert… et pourtant, programmé à 11 h, la foule se presse une heure avant à l'entrée de la petite église Saint-Pierre de Chaillevette.
Un public de connaisseurs, habitués de ces moments inoubliables qu'assure avec maestria le service spécialisé de la CARA sous la houlette de Yann Le Calve, remplit les rangs.
En ce jeudi 13, c'est un récital de piano qu'assure avec un talent inouï, Éric Le Sage, ancien élève du Conservatoire de Paris, lauréat d'innombrables concours et interprète incomparable de Robert Schumann et Beethoven… entre autres !
Le CMAC (Comité Municipal d'Animation de Chaillevette) et ses bénévoles offrent ensuite un petit buffet bien garni, et clôturent ainsi dignement cette matinée sans égal ! Dommage qu'il faille attendre encore un an pour « déguster » un nouveau Jeudi Musical en cette église !

Du velours !

La rue du Velours mérite enfin son nom. En effet, ce lieu de passage très fréquenté était en très mauvais état. Le nouveau revêtement mis en œuvre a redonné à cette portion de route une amélioration conforme aux besoins des usagers.
Le coût de l'opération s'élève à 33 000 €.
Nous avons l'intention de poursuivre ce type d'opérations, mais il convient de les programmer sur plusieurs années car les contraintes financières nous l'imposent.

TAP 5 groupes

La rentrée scolaire a eu lieu mardi 1er septembre avec pas moins de 115 écoliers qui ont franchi les grilles de notre école. Ces derniers sont répartis en 5 classes de la maternelle au primaire.
Pour faciliter le quotidien des parents, la garderie accueille les enfants le matin à partir de 7 h 45 et le soir jusqu'à 18 h 30.
Les T.A.P ont également repris le lundi 7 septembre, toujours 5 groupes de travail encadrés par des professionnels, aidés de bénévoles, qui accueillent 75 enfants à ce jour.
Vous pouvez toujours nous rejoindre en tant que bénévole, pas de diplôme nécessaire, pour cela contacter le secrétariat de la mairie.

Concours Photo

PETIT RAPPEL : chaque participant devra fournir une photo au format 20 x 27 sur support rigide et léger, en précisant au dos le nom et l'adresse du photographe.
Le thème cette année est « L'eau ».
Le dépôt des photos se fera le samedi 14 novembre 2015 de 10 h à 12 h à la salle des fêtes. Quatre prix, dont un décerné par le public récompenseront les plus belles photos. Les œuvres seront exposées dans la salle du conseil municipal de la mairie, du 16 novembre au 20 novembre, aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Pendant toute la période de l'exposition le public pourra voter pour attribuer le « Prix Public ».
Le vendredi 20 novembre à 18 h3 0 à l'issue de cette exposition, les prix seront remis en présence des membres du jury et du public. Nous prendrons ensuite tous ensemble le pot de l'amitié.

IMPRIMERIE LAGARDE Saujon - 05 46 22 70 55 - Imprim'Vert - Ne pas jeter sur la voie publique